

Atelier "Laïcité" - ESPE - mercredi 25/01/2017

Dans le cadre d'une journée de formation des maîtres organisée par le CAPE (Collectif des Associations Partenaires de l'École) visant à promouvoir une pratique de classe "coopérative", nous avons conduit un atelier sur le thème de la laïcité, d'une durée de 2h. 15 futurs enseignants PE en 1ère année (avant le concours) et PE de 2ème année (qui sont en responsabilité à mi-temps) avaient choisi de participer à cet atelier.

Libellé proposé pour cet atelier :

Après avoir dégagé en commun les composantes du principe de laïcité, nous étudierons "la charte de la laïcité expliquée aux enfants" (document élaboré par la Ligue de l'enseignement). Enfin nous illustrerons le thème de la laïcité à l'école par des situations vécues et nous proposerons une exploitation possible.

1) Le principe de laïcité

"Qu'est-ce que c'est, pour vous, que la laïcité ?" réponses individuelles obtenues sur des "post-its"
→ La laïcité est comprise comme le principe établissant la neutralité de la république au regard des religions ; mais les composantes de "rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations" de "protection de tout prosélytisme et de toute pression" ne sont pas envisagés.

2) La laïcité

Article 1 de la constitution de 1958 : "la France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale".

Préambule de la constitution de 1958 : "L'organisation de l'enseignement public, gratuit et laïc à tous les degrés est un devoir de l'État". "La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à la formation professionnelle et à la Culture".

La charte de la laïcité

→ celle des services publics (information et non étude)

→ La charte de la laïcité à l'école (09/09/2013). Ce document est affiché dans les écoles et est joint au règlement intérieur de chaque école afin d'être signé par les parents.

observation des 3 niveaux de lecture : "la république..." ; "la nation confiée à l'école..." ; "l'école est laïque..."

La charte de la laïcité expliquée aux enfants :

lecture ligne par ligne : les différents niveaux y sont déclinés de façon équivalente à celle de la Charte de la laïcité : "la république..." "l'école..." "les adultes..." "aucun élève ne peut refuser..."

Questions posées lors du débat

- Peut-on faire l'éviction scolaire d'un enfant dont les parents ne signent pas la Charte de la laïcité ?

- Comment réagir, dès les premières années de maternelle, à l'absence de petites filles dans le coin "voitures" alors que, dans les coins "bébé" et "cuisine", la mixité se fait naturellement ?

- De nombreuses réactions et questions se sont manifestées à propos du refus du prosélytisme à l'École et les conséquences à tirer par les enseignants et les directeurs d'école

- Un étonnement quant à l'inclusion, dans le principe de laïcité, du rejet des discriminations (couleur, culture, sexe, handicap)

3) propositions pédagogiques

Dans les propositions pédagogiques, nous avons mis en évidence que le principe de laïcité, à l'école primaire, est abordé essentiellement par la gestion des conflits et de la violence scolaire, par le respect de l'Autre dans toutes ses différences (sexe, couleur, handicap...) et par des situations "citoyennes".

→ Exemples : Semaine dédiée à la lutte contre les violences scolaires, projet "handicap" dans une école primaire, travail sur la dimension transversale avec l'histoire de l'habillement, travail à partir de livres de littérature-jeunesse, travail à partir de la chanson de Pierre Perret "Lily"... mais aussi toutes les activités citoyennes avec le vote de délégués de classe dans une gestion coopérative de l'école, la participation au Parlement des enfants...

Sites conseillés

1- cf. <http://www.gouvernement.fr/qu-est-ce-que-la-laicite>

La laïcité repose sur trois principes : la liberté de conscience et la liberté de culte, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions.

La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect de l'ordre public.

2- <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/enjeux/citoyennete-democratie/quelle-laicite-aujourd-hui.html>

3-<http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2014/07/rappel-a-la-loi.pdf>

(site intéressant car sériant bien ce que peut (ou ne peut pas) la laïcité)

Parmi ces cas détaillés, en voici 2 : Dans l'enceinte des écoles, collèges et lycées publics et dans le cadre des activités éducatives et péri-éducatives, les élèves ne doivent être soumis à aucun prosélytisme, de quelque sorte que ce soit, de la part des personnels, de parents d'élèves ou d'autres élèves.

Aucun établissement d'enseignement privé sous contrat ne peut déroger à ses obligations liées au respect du contenu des programmes de l'Éducation nationale. Par ailleurs, ces établissements ne peuvent pratiquer aucune discrimination, qu'elle soit fondée ou non sur la religion.

4- situations pédagogiques (site traitant de ce sujet et très complet)

http://www.ac-orleans-tours.fr/uploads/media/La_la%C3%AFcit%C3%A9_Enseigner_les_valeurs_de_la_R%C3%A9publique_Synth%C3%A8se_AP_2013__2014.pdf

5- Ressources proposées sur le portail Éduscol (<http://eduscol.education.fr/pid34831/emc.html>)

Ressources pour les compétences sociales et civiques : l'instruction morale et l'éducation à la responsabilité.

Ressources pour l'enseignement de l'Histoire et les symboles républicains

6- situation finale intéressante pour synthèse de document

https://www.laicite-ecole.fr/IMG/pdf/synthese_de_l_intervention_a_branly_le_mercredi_11_mai.pdf

7- ABCD de l'égalité 2016

<http://www.education.gouv.fr/cid4006/egalite-des-filles-et-des-garcons.html>

sites particulièrement conseillés